



CUMUNITÀ  
**D'AGGLUMERAZIONE**  
DI BASTIA

Décision du 9 août 2022

**DECISION DU PRESIDENT DE LA**  
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA**  
**PRISE EN VERTU DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTION DU CONSEIL**

**OBJET : Consultation N° 2022-20-05 : Acquisition et pose de 3 abris voyageurs**

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2B-2021-09-28-00002 du 28 septembre 2021 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant que le Conseil a élu Louis Pozzo di Borgo, Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia, le 10 juillet 2020 ;

Considérant que selon l'article L5211.10 du CGCT, le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du Conseil, organe délibérant, à l'exception de celles qui lui sont expressément réservées par la loi ;

Considérant que pour une bonne administration et une plus grande efficacité de l'action communautaire, le Conseil, par une délibération en date du 24 juillet 2020, a délégué au Président les attributions suivantes :

**En matière de commande publique :**

- En matière de fournitures et services :

Préparation, passation, exécution et règlement des marchés et accords-cadres d'un montant inférieur au seuil défini à l'article R2122-8 du Code de la commande publique (40000€ HT à ce jour).

Considérant que la Communauté d'Agglomération de Bastia souhaite acquérir et poser 3 abris voyageurs jugés prioritaires sur la commune de Bastia ;

Vu le devis présenté ;

**OBJET : Consultation N° 2022-20-05 : Acquisition et pose de 3 abris voyageurs**

**APPROUVE**

La proposition de l'entreprise ESA, pour l'acquisition et la pose de 3 abris voyageurs situés à Bastia, pour un montant de 21 050 € HT, ci-annexée ;

**DIT**

Que les crédits sont disponibles au Budget Transports, Chapitre 21 ;

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus.



**LE PRÉSIDENT**

Louis POZZO DI BORGIO

Acte certifié exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le **05 SEP. 2022**  
et publication ou notification  
du **05 SEP. 2022**  
La Directrice de l'Administration Générale  
Nora MOGHERAOU